

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Aubevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et

MM. LAFITTE-BULL

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On reçoit les annonces à Paris, chez M. HAVAS, 30, rue de la Banque. On reçoit les annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

### Comme à un supplément

À cause des fêtes de Pâques, le journal ne paraîtra pas mardi

ROUBAIX. 11 AVRIL 1868.

### BULLETIN

Depuis deux jours, il est beaucoup question de certain article du *Constitutionnel*, affirmant une fois de plus les intentions pacifiques du gouvernement. Nous eussions pu donner cet entrefilet à nos lecteurs dans notre dernier numéro, n'était l'habitude de la feuille officielle d'envoyer ses articles en province vingt-quatre heures après qu'ils ont paru à Paris.

Voilà donc comment s'exprimait avant-hier le *Constitutionnel* sous la signature de M. Paulin Limayrac :

« Malgré les déclarations pacifiques du gouvernement si souvent renouvelées, plusieurs journaux s'obstinent à regarder la guerre comme inévitable, et la raison qu'ils en donnent, c'est que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour la faire avec succès. »

« Nous n'avons pas à nier tout ce qui est fait, tout ce qui se fait encore dans l'intérêt de la défense du pays. Ces mesures de précaution étaient commandées par l'attitude des Etats voisins, et le gouvernement eut manqué de la prévoyance la plus vulgaire, il eût encouru la plus grave des responsabilités si, en présence d'un grand déploiement de puissance militaire à l'étranger, il n'eût multiplié ses efforts pour mettre la France à la hauteur de toutes les éventualités. Mais conclure de là qu'il désire la guerre ou qu'il se prépare à la déclarer, c'est commettre le plus étrange abus du raisonnement. En fait, plus la France sera armée, moins la guerre sera probable. L'équilibre des forces dans le monde est une garantie de paix. »

« On objecte, il est vrai, que le désar-

mement de toutes les nations serait un gage encore plus certain du repos de l'Europe. Cela est bien évident. Mais ce désarmement si désirable qui doit en donner l'exemple ? Y a-t-il un Français, ami de la sécurité et de la grandeur de son pays, qui osât lui conseiller cette confiante initiative ? Et si des étrangers étaient tentés de nous y convier, ne pourrions-nous pas reprendre, dans une autre acception, le vieux mot de Fontenoy, et dire: *Messieurs à vous les premiers ?* — Paulin Limayrac. »

Cet article du *Constitutionnel* a eu le sort de tant d'autres : il n'a convaincu personne et la Bourse n'en a pas moins baissé ; il faudrait beaucoup de phrases de M. Limayrac pour amener la confiance.

Le télégraphe nous apporte déjà la réponse de la Russie. Le *Journal de Saint-Petersbourg*, l'organe de M. de Gortschakoff, dit que « la France peut très-bien désarmer si elle ne nourrit aucune velléité agressive, attendu qu'elle n'est point menacée, et qu'elle aurait ainsi la gloire de donner un grand exemple. »

Voilà qui ressemble assez à une impertinence.

Avant le *Journal de Saint-Petersbourg*, le *Golos* avait parlé. « Le gouvernement français, disait-il, peut, tant qu'il voudra, multiplier ses assurances pacifiques ; les armements considérables qui se font en France et qui sont poussés avec la plus grande activité, prouvent que Napoléon III médite une grande guerre européenne ; c'est là un fait qui ne peut être mis en doute. Contre qui arme donc la France ? On ne saurait le dire d'une manière précise, mais la voix publique répond : contre la Prusse et la Russie. »

De toutes ces disputes d'officiers, nos lecteurs concluront sans doute, avec nous, que le monde des affaires doit rester en éveil, et, sans se laisser aller à des terreurs imaginaires, ne pas s'abandonner à une aveugle confiance.

Plusieurs journaux ont publié une lettre du Pape à l'Empereur d'Autriche. On l'a

déclaré apocryphe. Personne ne savait d'où provenait ce document. Voici la vérité : Il se publie à Londres un journal charivarié l'*Owl* (le hibou) dont l'œuvre consiste à amuser le public, fut-ce en le mystifiant. L'*Owl* inventa la prétendue lettre de SS. Pie IX. Personne ne prit au sérieux en Angleterre cette plaisanterie d'un goût équivoque. A Paris, certains journaux l'ont acceptée, discutée comme authentique. Cela prouve, ou beaucoup de rouerie, ou beaucoup de candeur.

D'après une dépêche de Namur, des rassemblements auraient cherché à empêcher le travail aux ateliers d'Auvelsis. Ils ont été dispersés par la cavalerie, mais sans que celle-ci ait employé les armes. Aujourd'hui, le calme est complet.

Le Tribunal correctionnel de Grenoble a rendu hier son jugement dans l'affaire de l'*Impartial dauphinois*. Le Tribunal a écarté trois points de la prévention ; il a admis le quatrième, et, de ce chef, a condamné MM. Jules Maisonneville et Fritz Maisonneville, chacun à 500 fr. d'amende.

J. REBOUX.

On mande de Rome, 10 avril :

« La santé du Pape est excellente. Hier 9, en présence de plus de 50.000 personnes, Sa Sainteté, après avoir assisté à la messe dans la chapelle Sixtine, a béni le peuple, de la grande loge de la façade de Saint-Pierre. »

« Le Pape, suivant l'usage, a ensuite avé les pieds à 18 pauvres, et leur a servi à diner. »

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 10 avril.

Des discussions animées sont engagées sur le sens qu'il convient d'attacher à l'article du *Constitutionnel*. Un personnage des plus haut placés aurait dit hier soir à M. Limayrac : « Vous avez bien parlé, ce que vous avez écrit est juste ; mais la bourse et le public l'ont mal interprété ; donc vous avez tort. » On ne pouvait mieux apprécier l'article du journal semi-officiel.

Il est certain que si M. P. Limayrac a voulu rassurer les esprits à l'égard de toute éventualité de guerre, il a tout à fait manqué son but, ou tout au moins il a fait naître des perplexités plus graves. On en est amené à se demander : Est-ce la paix ? est-ce la guerre ? Et nul ne répond d'une manière précise.

Des gens qui vont d'ordinaire se renseigner aux bonnes sources et qui jugent les choses de sang-froid, affirment que, jusqu'à ce jour, il n'y a pas une raison officielle de croire à une guerre prochaine. Une guerre n'éclate pas tout à coup du jour au lendemain ; elle doit être préparée, amenée par des faits matériels ; il faut le prétexte, il faut l'occasion. Or, ceux qui parlent de la conquête de la Belgique et de la frontière du Rhin peuvent-ils présenter, exposer les circonstances d'où sortira une explosion du conflit ? Puis, la Belgique et les provinces rhénanes, ce sont là deux questions bien distinctes. Pour annexer la Belgique, la France peut rester d'accord avec la Prusse ; on admet même que la Prusse prête les mains à cette annexion ; tandis que la revendication des provinces rhénanes soulèverait contre nous toute l'Allemagne. Tout cela est connu. Je ne puis pour le moment que constater l'ignorance et l'incertitude qui pèsent lourdement sur tous les esprits. Il convient de n'attacher qu'une médiocre importance aux bravades et aux exagérations du *Pays* ; pourtant il ne faut pas les négliger tout à fait en raison des attaches officielles de M. Grénier de Cassagnac. Ce qui ne manquera pas de scandaliser certains spéculateurs, c'est que le *Pays* demande au Gouvernement de nous rendre nos chants nationaux : la *Marseillaise*, *Veillons au salut de l'Empire* et le *Chant du Départ* ; et il ajoute : « Il est possible que nous en ayons bientôt besoin. » Le *Pays* s' imagine donc que la romance qui célèbre le jeune et beau Dunois n'est pas suffisante pour exalter l'enthousiasme de nos soldats ? ...

En résumé, on dit qu'il y a dans les hautes régions du pouvoir deux influences qui se combattent : celle de M. Rouher toujours favorable à la paix, celle du maréchal Niel qui a préparé la guerre et qui la juge opportune et nécessaire. On ne sait pas à cette heure laquelle des deux l'emportera.

On attribue à un certain nombre de députés l'intention de provoquer sur ce sujet les explications du Gouvernement ; il y aurait même une demande d'interpellation déposée aussitôt après la rentrée du

Corps législatif. C'est probablement à cette occasion, à moins que le Gouvernement ne prenne auparavant l'initiative, que nous serons fixés d'une manière définitive pour cette année. Je dois vous dire que la majorité des esprits sensés désire que M. Rouher vienne renouveler à la tribune les assurances pacifiques qu'il a déjà formulées, et qui restent toujours le meilleur argument des partisans de la paix. En même temps, on dit que la commission du budget se montre disposée à réclamer énergiquement des réductions de dépenses pour les départements de la marine et de la guerre, malgré l'opposition qu'elle a rencontrée déjà chez les deux ministres.

On a remarqué que, à la réception d'hier au ministère des affaires étrangères, M. de Goltz a eu avec M. de Mousnier une conférence plus longue que d'habitude.

Un homme qui va peut-être devenir célèbre, c'est M. Lacoste, le fabricant de tiges de bottines, qui vient d'inventer le fusil le *Foudroyant*. Au moins celui-là paraît peu soucieux de garder le secret de sa découverte, car son système est expliqué par tous les journaux.

Un certain nombre de préfets profitent des vacances de Pâques pour venir à Paris chercher auprès des ministres des instructions verbales et donner des renseignements sur l'état des esprits de leurs administrés.

Un bruit que je vous envoie sous réserve ; on attribuerait à M. Pinard l'intention de révoquer les mesures prises par M. de Persigny, il y a quelques années, contre la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

On dément le bruit de l'acquisition de l'*Opinion nationale* par M. Grénier qui vient de quitter la *Situation* ou que la *Situation* vient de quitter.

CH. CAHOT.

### CHRONIQUE DU JOUR

Aujourd'hui paraît à Paris une nouvelle brochure de Mgr Dupanloup. Elle a pour titre : « Les alarmes de l'Épiscopat justifiées par les faits. — Lettre à un cardinal. » Les personnes qui voudraient se procurer cet ouvrage peuvent s'adresser à la librairie J. Reboix, rue Nain, Roubaix.

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

du 12 AVRIL 1868.

LE

### JEUNE DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX, du 10 avril 1868.)

— Tiens, Adolphe, dit le jeune avocat, voici un cigare que j'ai gardé pour toi ; un vrai panatella de la boîte du professeur Hubert ! Allume-le au mien, et en avant, marche ! En route pour l'Orme ! Aussitôt qu'Adolphe eut allumé son cigare, le jeune avocat étendit les bras et poussa ses amis hors de la chambre avec tant de violence, qu'ils faillirent culbuter les uns par-dessus les autres du haut en bas de l'escalier.

Lorsqu'ils traversèrent la boutique, le maître charpentier cessa de raboter et secoua la tête en riant joyeusement à la vue de son hôte qu'on entraîna à la promenade.

Chemini faisant, les étudiants s'efforcèrent d'égayeur leur ami par leurs plaisanteries. L'avocat veillait à ce qu'aucune parole servocative ne se mêlât à la conversation.

Après avoir passé la porte de Namur, ils arrivèrent en peu d'instant à un fameux cabaret de l'Orme et se rendirent dans le jardin, où ils eurent grand-peine à trouver une table et des chaises pour s'installer.

Il y avait tant de monde, que l'hôtesse, avec ses deux filles, et une couple de garçons, ne suffisait point à servir les chaland. On appelait, on frappait, on criait de tous côtés ; et par-dessus tout ce bruit, on entendait dans la maison, violon, clarinette et tambour jouer une polka entraînant. De sorte que, grâce à la joie bruyante de quelques bandes d'étudiants, cet endroit ne ressemblait pas médiocrement à une kermesse de paysans, où la vertu de la bière aurait ouvert tous les cœurs et délié toutes les langues.

Lorsque enfin l'hôtesse accourut à l'appel du jeune avocat, son ami, le fils du banquier, demanda deux bouteilles de vin, quelques citrons, et beaucoup de sucre dont il voulait faire, disait-il, une limonade rafraîchissante. Ses compagnons, et surtout Adolphe, protestèrent contre cette dépense superflue ; mais l'autre répondit que cela ne le regardait pas, qu'il voulait leur offrir quelque chose de recherché, et que le vin était le meilleur moyen de restaurer un ami qui n'avait

qu'une heure et demie à donner à une distraction nécessaire.

Il se passa assez de temps avant que l'hôtesse eût servi les objets demandés, et plus de temps encore avant que le fils du banquier eût préparé la limonade dans un grand bol. Cet intervalle fut rempli par une conversation émaillée de traits piquants qui ne diminuèrent ni le bruit ni la gaieté ; puis les verres furent remplis à la ronde de la rouge liqueur puisée au bol étincelant.

Adolphe se prêtait d'un bon cœur à la franche gaieté de ses amis ; il riait avec eux, et risquait parfois un mot plaisant ; mais souvent aussi le rire s'effaçait de ses lèvres, et ses yeux erraient dans l'espace, sous l'influence d'une pensée tenace. Malgré ses efforts pour paraître joyeux, son esprit était encore dans son cabinet d'étude, lisant, pesant et forgeant des armes pour sortir vainqueur de la redoutable épreuve de l'examen.

Son ami l'avocat, qui devinait la cause de sa préoccupation, commença lui-même à parler d'examen, et s'efforça de lui persuader que ses craintes étaient vaines, que nul autre étudiant n'avait autant de chances d'obtenir brillamment son dernier grade.

Pendant qu'Adolphe et son ami étaient engagés dans une conversation sérieuse, les autres continuèrent à rire, à plaisanter et à se moquer les uns des autres.

En ce moment, un vieillard parut à l'entrée du jardin. C'était un étranger sans doute, car ses vêtements, gris de poussière, et le gros bâton de nètier sur lequel il s'appuyait, indiquaient qu'il venait de faire une longue route. Il portait un chapeau de forme vieille, une redin-

gote de drap brun qui lui tombait jusqu'aux talons et de lourds souliers dont les semelles étaient garnies de gros clous. Malgré son accoutrement bizarre, la figure de cet homme inspirait le respect ; ses cheveux blancs tombaient en floes argentés sur ses épaules, et quoiqu'il eût peut-être soixante-dix ans, il marchait aussi droit qu'un adolescent, avec un courage et des forces de vingt ans.

Il s'arrêta quelques instants à l'entrée, regardant autour de lui, comme s'il cherchait quelqu'un dans cette foule, et son visage exprimait une profonde inquiétude.

De toute cette population de bourgeois et d'étudiants, la plupart avaient remarqué son apparition et le considéraient avec curiosité. Quelques étudiants même en riaient tout haut et se réjouissaient d'avance de la confusion avec laquelle le fils de ce patriarcale supporterait la reconnaissance ; car ils ne se doutaient pas que l'étranger ne fut un campagnard naïf qui avait vidé sa vieille tirelire pour envoyer son fils à l'Université. Il n'est certainement pas agréable, lorsqu'on joue au monsieur à Louvain et qu'on s'y fait passer pour le fils d'un baron, d'y recevoir, en présence de tous, la visite d'un père dont la seule présence suffit pour faire connaître son arbre généalogique.

Le vieillard ne parut pas remarquer qu'il était l'objet de la curiosité indiscrette des uns, et des grossières railleries des autres. Il traversa le jardin et continua ses recherches avec une liberté qui étonnait tout le monde.

Tout à coup, une émotion violente le fit arrêter. Son regard resta fixé sur une aible chargée d'un bol rempli de vin rouge et au-dessus duquel la fumée des cigares

montait en nuages capricieux ; il semblait regarder particulièrement un jeune homme qui lui tournait le dos en causant, et à cette vue, une expression d'étonnement, de tristesse et de regret se peignit sur le visage du vieillard.

— Diable ! dit le fils du banquier à son ami, d'un air embarrassé : voilà ce vieux bonhomme qui vient vers nous. Serait-ce votre père, par hasard ? Ce serait drôle ! — Mon père ? répondit l'autre en riant. Mon père est colonel des lanciers. On dirait que vous ne le savez pas. — C'est peut être le père d'Adolphe. — Sa mère est veuve. — Si c'était le père de l'avocat !

Au moment où le vieillard était tout près d'eux, le fils du banquier dit à l'avocat : — Edmond, Edmond ! regarde donc ! Ce pèlerin n'est-il pas un membre égaré de la famille ?

Les deux jeunes gens se retournèrent ; mais Adolphe n'eut pas plutôt levé les yeux sur l'étranger, qu'il se dressa précipitamment en poussant un cri de joie, et tandis que le mot de « grand-père » s'échappait de ses lèvres, il se jeta joyeusement au cou du vieillard.

Celui-ci, loin de répondre à ce tendre embrassement, détacha lentement de ses épaules les bras de son petit-fils, et laissa retomber les mains qui cherchaient à presser ses épaules.

Péniblement affecté de cette froideur, le jeune homme regarda son grand-père avec étonnement. Le vieillard hochait la tête, et Adolphe lut un reproche muet dans ses yeux où brillaient deux larmes.

— Ciel ! m'apportez-vous de mauvaises